

Serge Deruette, « Jean Meslier ou l'athéisme vu d'en bas »

dans A. Staquet (dir.), *Athéisme voilé/dévoilé aux Temps Modernes*, actes du colloque des 1<sup>er</sup> et 2 juin et des 26 et 27 octobre 2012, Académie royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, Bruxelles, 2013, pp. 215-238.

## Jean Meslier ou l'athéisme vu d'en bas

Serge Deruette  
Université de Mons

Au sein de la littérature clandestine des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le *Mémoire* de Jean Meslier détonne par de nombreux aspects. Par son volume imposant tout comme par sa profondeur, puisque son œuvre présente la critique la plus complète qui ait jusqu'alors été faite des contradictions des textes bibliques et du christianisme, à laquelle se joint la construction d'un matérialisme qui, imparfaite dans sa formulation et peut-être moins structuré que celui d'Holbach, est au moins aussi systématique. Il détonne aussi par la critique sociale radicale adjointe à la critique religieuse. Mais l'aspect par lequel Meslier se distingue peut-être le plus parmi les auteurs de manuscrits clandestins et les « Lumières radicales » est son appartenance sociale. Il est un cas unique de curé de campagne à laisser derrière lui une œuvre athée d'envergure. L'athéisme à l'époque moderne est le fait de penseurs issus d'une élite intellectuelle et sociale généralement méprisante des couches populaires : l'athéisme pour eux-mêmes, pas pour le peuple largement analphabète et pétri de préjugés religieux desquels il n'est pas souhaitable qu'il sorte, si encore il n'est pas préférable, pour des raisons de stabilité sociale, qu'il reste engoncé<sup>1</sup>. Plus encore, si Meslier se distingue par sa situation sociale des libertins dont il tient expressément à se démarquer<sup>2</sup>, il adresse son *Mémoire* à « ses paroissiens » et « à tous leurs semblables », c'est-à-dire à la paysannerie asservie. Une telle destination, exceptionnelle, d'un texte athée avant la Révolution et le XIX<sup>e</sup> siècle, ne peut manquer d'en affecter la teneur de l'œuvre elle-même. La singularité de son athéisme lui doit en effet beaucoup. C'est bien effectivement pour « désabuser » les peuples, « tous les peuples de la terre », qu'il écrit, non seulement en matière de religion, mais aussi sur l'oppression dans laquelle ils croupissent – et sur la nécessité de s'en libérer.

L'athéisme de Meslier n'est effectivement pas quelconque. C'est un athéisme populaire, un athéisme « vu d'en bas »<sup>3</sup>, du point de vue du peuple paysan. Un athéisme tout entier tourné vers la nécessité de transformer le monde. En quoi est-il grevé de son origine populaire ? En quoi l'exprime-t-il ? Sa pensée politique et révolutionnaire est-elle mise au service de sa pensée philosophique et athée ? Ou l'inverse ? En toute apparence, la critique politique que fait Meslier des injustices et des inégalités semble subordonnée à sa critique religieuse : elle

<sup>1</sup> L'auteur des *Quelques réflexions du Bon Sens* dont traite Miguel BENÍTEZ dans le présent volume fait, en ce sens, figure d'exception (voir *infra* : « La catéchisme athée synthétisé : *Quelques réflexions du Bon-Sens* »).

<sup>2</sup> *Mémoire*, chapitre 3, dans *Œuvres de Jean Meslier*, Paris, Anthropos, 1970-1972, t. I, p. 41. Je note toutes les références au *Mémoire* à partir de cette édition, en en modernisant le français.

<sup>3</sup> Je reprends cette expression à Albert SOBOUL qui parlait de sa conception de l'histoire comme « vue d'en bas » (*Les sans-culottes*, Paris, Seuil, Coll. Points, 1968, p. 3).

en forme une seule des huit « Preuves » de son *Mémoire*, coincée entre sa dénonciation du christianisme et la construction de son matérialisme, et comme écrasée par leur poids. L'Église y est montrée, loin de vénérer pieusement la divinité, comme instrumentalisée par la structure féodale et la monarchie absolue. Pourtant, le statut de la critique politique de Meslier est loin de présenter ce seul aspect d'argument antireligieux. Étonnamment – mais n'est-ce pas le lot de ce qui s'oppose à l'évidence d'étonner ? –, il n'est pas exclu de penser qu'il ait envisagé le contraire et conçu sa critique religieuse comme une étape sur le chemin ardu de sa critique révolutionnaire, et qu'il ait mis celle-ci au service de celle-là. Ainsi perçoit-il l'instrumentalisation de la religion qui « soutient le gouvernement politique si méchant qu'il puisse être » tandis que, « à son tour, le gouvernement politique soutient la religion si vaine et si fausse qu'elle puisse être »<sup>4</sup>.

Je vais tenter de montrer ici que la spécificité de l'athéisme de Meslier est qu'il le conçoit à partir de ses motivations sociales, avec ce que lui offre le monde paysan qui est le sien. Je me centrerai donc, partant du *Mémoire* lui-même, sur l'analyse de la critique sociale et politique de son auteur, pour y montrer ce qu'elle a de redevable au contexte paysan et, contrairement à une opinion généralement admise, que cet ancrage l'a amené, pour pouvoir transformer la société en mobilisant la paysannerie, à la critique athée : supprimer la féodalité et donc l'Église, et donc de la religion, et ainsi Dieu lui-même.

\*

S'il est remarquablement structuré en ses huit « Preuves », il serait téméraire de vouloir tirer de la structure du *Mémoire* une conclusion sur la portée de chacune des parties qui le composent. « Fait la hâte et écrit avec précipitation », comme il tient à le noter<sup>5</sup>, il n'est pas exempt d'imprécisions. Les deux longues dernières preuves de la partie matérialiste semblent d'ailleurs avoir une cohérence en elles-mêmes, indépendantes des six premières. Construites quasi exclusivement en opposition avec la *Démonstration de l'existence de Dieu* de Fénelon et la *Recherche de la Vérité* de Malebranche qu'il dissèque minutieusement et utilise à la fois comme tremplin et repoussoir pour construire son matérialisme, elles sont de nature différente et s'adressent, en tout état de cause, à un lectorat averti, ce qui nous éloigne assez du public paysan auquel Meslier dit destiner son *Mémoire*<sup>6</sup>. Significatif d'ailleurs est que, dans cette entreprise placée en fin d'ouvrage, Meslier semble oublier qu'il s'adresse à « ses paroissiens » : là où abondaient les mentions « mes chers amis » dans les six premières preuves, elles sont absentes ici<sup>7</sup>. C'est dans sa « Conclusion » seulement qu'on les retrouve. La différence de nature entre les six premières et les deux dernières « Preuves » est telle qu'un auteur, dans un ouvrage de vulgarisation certes, a pu en déduire l'idée qu'il y avait à l'origine deux textes que Meslier aurait ensuite rassemblés en un seul *Mémoire*<sup>8</sup>. Sollicitation du texte, à n'en pas douter. Il n'en reste pas moins que le lectorat différent auquel s'adresse la partie philosophique laisse concevoir que la sixième « Preuve », celle de la critique sociale et politique, puisse être celle qui conclut le texte destiné directement aux masses. Du point de vue de ce lectorat, elle peut donc être comprise, non comme une « Preuve » parmi d'autres de la fausseté de la religion, mais comme l'aboutissement de toute cette critique débouchant sur

<sup>4</sup> Chap. 2 ; t. I, pp. 18-19. Je note toutes les références au *Mémoire* à partir de cette édition citée.

<sup>5</sup> Chap. 2 ; t. I, p. 39.

<sup>6</sup> Roland DESNÉ le notait déjà, parlant respectivement des paroissiens, des curés et des « esprits éclairés » : « Je distinguerai donc trois lecteurs pour lesquels le *Mémoire* a été écrit : un lecteur désigné, un lecteur présent, un lecteur espéré. » (« Meslier et son lecteur », dans *Le curé Meslier et la vie intellectuelle, religieuse et sociale (fin XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Actes du Colloque international de Reims du 17 au 19 octobre 1974, Reims, Bibl. de l'Université, 1980, p. 421)

<sup>7</sup> Koichi ISHIKAWA les a recensées dans « Le Mémoire de Meslier : écrire pour qui ? », *Études de Langue et de Littérature françaises*, Société japonaise de Langue et de Littérature françaises, n° 76, p. 6, note 1.

<sup>8</sup> GUILABERT, *op. cit.*, p. 64. L'ouvrage est largement inspiré d'Onfray auquel il fait allégeance, même si le souci de dépasser le traitement expéditif du « maître » est louablement présent.

son aspect concrètement terrestre, et pratiquement révolutionnaire. Conjecture peut-être. Mais que l'on relise le titre complet, toujours éludé, que Meslier donne à son *Mémoire* et que l'on présente trop souvent comme étant exclusivement un « mémoire contre la religion »<sup>9</sup>. Il porte expressément

sur une partie des erreurs et des abus de la conduite et du gouvernement des hommes, où l'on voit des démonstrations claires et évidentes de la vanité et de la fausseté de toutes les divinités et de toutes les religions du monde, pour être adressé à ses paroissiens après sa mort et pour leur servir de témoignage de vérité à eux et à tous leurs semblables.

À le suivre fidèlement, c'est donc bien les questions sociales et politiques que Meslier évoque en premier, ses démonstrations antireligieuses y venant en appui. Qui plus est, dans son « Avant-propos » et sa « Conclusion », parties capitales du *Mémoire*, l'aspect révolutionnaire resplendit entre toutes autres considérations. Le rôle « terrestre » de l'Église est au centre de ses chapitres introductifs, et sa « Conclusion » est avant tout un appel à transformer l'ordre féodal en une société communiste, et le projet d'y parvenir. Un appel encore souligné dans la lettre qu'il laisse aux curés de son voisinage. Je me concentrerai sur ces pages où Meslier expose sa critique sociale et politique et ne m'appesantirai pas sur les autres. Mais avant d'aborder celles-là, deux mots cependant pour tenter de caractériser celles-ci du point de vue populaire qui pétrit sa démarche.

### Une critique religieuse et un matérialisme d'en bas

Le public populaire auquel Meslier s'adresse est – les croix en guise de signatures qui parsèment ses registres paroissiaux en attestent – largement analphabète. Qu'il ne sache pas lire n'est pas pour autant un obstacle : le *Mémoire* ne devra pas nécessairement être lu directement, mais abordé lors de lectures collectives clandestines<sup>10</sup>, pour lesquelles Meslier envisage des « gens d'esprit » et des « personnes de probité »<sup>11</sup>, de même qu'il lorgne vers ses confrères curés, ces rares intellectuels proches des masses. Très logiquement, il débute sa critique antireligieuse par la démolition des motifs de crédulité paysanne : les miracles, les révélations et les prophéties. Il y accumule les aberrations et les contradictions que l'on trouve dans la *Bible* et les écrits des pères de l'Église, à profusion, sans se lasser<sup>12</sup>. Ce faisant, il en offre la critique la plus complète qui ait jamais été faite jusqu'alors. La motivation populaire de son œuvre y effleure souvent. Ainsi, n'hésite-t-il pas à prendre ses paroissiens à témoin de ce qu'il avance, et sa façon de convaincre est-elle celle du bon sens : ce que j'ai appelé ailleurs<sup>13</sup> son « test de l'actualité » par exemple, par lequel il se moque des prophètes et du Christ en arguant de la façon dont ils seraient considérés s'ils revenaient parmi nous faire état de leurs visions et révélations en est une illustration<sup>14</sup>.

Le matérialisme qu'il élabore est lui aussi grevé par ce caractère populaire dans sa formulation même. Marqué par une fermeté sans concession sur le fond, il manifeste du laissez aller sur la forme qui trahit son manque de maîtrise du discours philosophique. Son incapacité à expliquer un phénomène qu'il reconnaît sans peine, ne l'empêche pas d'avoir ses

<sup>9</sup> Ainsi, la réédition du *Mémoire* par Jean-Pierre Jackson et Alain Toupin aux éditions Coda en 2007 (sur base du texte établi dans l'édition Anthropos coordonnée par Roland Desné en 1970-1972) porte pour titre : *Jean Meslier, curé d'Étrépy. Mémoire contre la religion*.

<sup>10</sup> Miguel BENÍTEZ le note dans *La Face cachée des Lumières. Recherches sur les manuscrits philosophiques clandestins de l'âge classique*, Paris, Universitas ; Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 205.

<sup>11</sup> Chap. 96 ; t. III, p. 159.

<sup>12</sup> « Je ne me laisserai presque point d'écrire de si belles choses ! Continuons donc ! », écrit-il lui-même au cœur de la longue liste qu'il dresse des « vaines et ridicules interprétations spirituelles et allégoriques » que font saint Paul (« ce grand mirmandolin ») et les pères de l'Église (« nos christicoles ») « de leur prétendues Écritures saintes ». (Chap. 28 ; t. I, respectivement pp. 360, 345, 336 et 345)

<sup>13</sup> Serge DERUETTE, *Lire Jean Meslier, curé et athée révolutionnaire. Introduction au mesliérisme et extraits de son œuvre* (préface de Roland DESNÉ), éd. Aden, Bruxelles, 2008, p. 169.

<sup>14</sup> Chap. 21, 26 et 33 ; t. I, pp. 207-208, 245 et 410.

assurances. Ce n'est pas parce que l'on ne sait pas ou ne comprend pas une chose que cette chose n'est pas, affirme-t-il. Ainsi, par exemple : « quand l'idée que nous avons de la matière ne nous ferait point voir de liaison nécessaire entre elle et son mouvement, ce n'est pas une preuve qu'elle ne puisse se mouvoir d'elle-même »<sup>15</sup>.

Le matérialisme de Meslier se fonde sur une argumentation logique non empirique : c'est parce que l'on ne peut concevoir que rien de matière puisse créer de la matière qu'il la proclame incréée. Rare expérience qu'il invoque – pour exposer que les mouvements réguliers confrontés à une irrégularité produisent d'autres mouvements réguliers –, celle des greffes pratiquées sur les arbres fruitiers trahit encore son ancrage dans le milieu villageois.

Son langage est marqué par la scolastique qui a imprégné sa formation<sup>16</sup> mais surtout par le cartésianisme. Meslier puise autant qu'il peut dans l'ensemble de ses faibles ressources. Ainsi, par exemple, pour définir les « lois naturelles » du mouvement, emprunte-t-il aussi bien à la théorie corpusculaire<sup>17</sup> qu'à celle des tourbillons<sup>18</sup>. Cependant, il n'a lu ni Épicure ni Descartes. Il ne dispose guère que des deux ouvrages de Fénelon et de Malebranche mentionnés plus haut pour connaître des éléments de la démarche cartésienne. Mais il les lit avec attention, méticuleusement. De l'oratorien lui vient sa conception des vérités éternelles par exemple, aussi celles des idées claires qu'il reprend à son compte et à partir desquelles on a pu croire qu'il concluait « de l'idée au fait »<sup>19</sup>. Ce n'est pas le cas : pour Meslier, l'existence de la matière est une évidence qu'il ne pense même pas à démontrer, il y a adéquation entre l'idée claire que nous en avons et la matière elle-même, cette idée n'en étant somme toute que son épiphénomène. Contrairement à Descartes, l'idée claire d'une chose ne la démontre que pour autant que cette chose lui préexiste. Si le langage de Meslier est cartésien, sa conception ne l'est pas. Qu'il dépasse le cartésianisme avec une terminologie et une partie du bagage intellectuel qu'il lui emprunte est aussi significatif de son ancrage populaire où, autodidacte de la philosophie, il fait feu de tout bois, sans vraiment se préoccuper ni de la précision ni de l'implication des concepts qu'il mobilise.

Faut-il insister sur ce point, Meslier n'est pas un cartésien ou un malebranchiste « d'extrême gauche » comme trop d'auteurs le soutiennent, suivant en cela – ainsi que la pensée académique procède d'aventure, déniait pourtant le faire jamais, recopiant ce qui pour avoir été une fois écrit, fait figure d'argument – ce qu'en avait dit Jean Deprun<sup>20</sup>. On ne peut s'opposer plus que ne le font les deux penseurs sur la conception de la matière. Là par exemple où Descartes identifie la matière à l'étendue pour consacrer l'âme immatérielle, Meslier les dissocie pour établir que l'âme est matérielle sans pour cela être « une chose ronde

<sup>15</sup> Chap. 66 ; t. II, p. 185.

<sup>16</sup> L'axiome thomiste « *principium meriti non cadit sub merito* » auquel, sous différentes variantes, il se réfère par trois fois en est une belle illustration : (chap. 79, 89 et 91, *ibid.*, t. II, p. 408 et t. III, p. 42 et 73-74.

<sup>17</sup> Voir par exemple chap. 71 ; t. II, pp. 258-260, et dans son *Anti-Fénelon*, le fragment 76, *ibid.*, t. III, p. 273.

<sup>18</sup> Voir par exemple chap. 71 et 82 ; t. II, pp. 243 et 447.

<sup>19</sup> Jean DEPRUN, dans un commentaire aux *Œuvres de Jean Meslier* (*op. cit.*, t. II, p. 410, note 1). Gianluca MORI abonde en son sens lorsque, sur la question des « idées nécessaires », il écrit : « l'athée Meslier s'appuie sur le présupposé le plus significatif – du point de vue ontologique – du rationalisme cartésien. » (« L'ateismo "malebranchiano" di Meslier : fisica e metafisica della materia », dans Guido CANZIANI (éd.), *Filosofia e religione nella letteratura clandestina (secoli XVII e XVIII)*, Milano, F. Angeli, 1994, p. 125).

<sup>20</sup> Jean DEPRUN, « Jean Meslier et l'héritage cartésien », *Actes du premier Congrès international sur le siècle des Lumières*, Genève, 1963, *SVEC*, Oxford, The Voltaire Foundation, t. 24, 1963, pp. 443-445) et « Meslier philosophe », dans *Œuvres de Jean Meslier*, *op. cit.*, t. I, p. LXXXVIII. Gianluca MORI, ici aussi, lui emboîte le pas : « Meslier est une sorte de type pur de l'athée cartésien ou, mieux, malebranchien » (*op. cit.*, p. 125). Jean-Christophe ANGAUT, espérons-le, a fait un sort définitif à ces allégations en arguant bien à propos qu'elles partent de l'idée que l'on puisse « isoler certains éléments proprement doctrinaux comme proprement cartésiens, au détriment d'autres considérés comme accessoires ». (« Le curé Meslier : un matérialiste cartésien ? », [http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/65/08/18/PDF/MeslierMatA\\_rialisteCartA\\_sien.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/65/08/18/PDF/MeslierMatA_rialisteCartA_sien.pdf), p.1). Miguel BENÍTEZ, en ce sens, expose qu'il était « sans attaches significatives avec le cartésianisme » (*op. cit.*, p. 765).

ni carrée »<sup>21</sup>. Quant à leur démarche sur la question de l'existence de la matière, l'un et l'autre penseurs s'opposent diamétralement : Descartes part du doute radical pour tenter d'établir l'existence d'une quelconque réalité, qui n'est encore à l'origine qu'une *res cogitans*, là où Meslier, en revanche, part de l'assurance tout aussi radicale que l'être matériel est – et qu'il ne s'agit nullement de passer son temps à le prouver. Loin des arguments – des arguties ? – des philosophes, Meslier n'exprime ce faisant rien d'autre que le matérialisme pratique, de bon sens, allant de soi, d'une paysannerie confrontée aux aléas de la vie, trop réels pour pouvoir être questionnés. Autre exemple de cette influence du monde paysan étranger aux philosophes, la discussion que Meslier mène avec acharnement contre les cartésiens et les malebranchistes sur la question des animaux-machines. Après avoir bataillé pied à pied avec eux, son dernier argument, le plus truculent, définitif aussi, marque de façon imparable ce qu'il doit à l'expérience paysanne dont il est, parmi tous les philosophes de son temps, le seul bénéficiaire :

Dites un peu à des paysans que leurs bestiaux n'ont point de vie ni de sentiment, que leurs vaches et que leurs chevaux, que leurs brebis et moutons ne sont que des machines aveugles et insensibles au bien et au mal, et qu'ils ne marchent que par ressorts, comme des machines et comme des marionnettes, sans voir et sans savoir où ils vont. Ils se moqueront certainement de vous.<sup>22</sup>

Au travers de ces phrases, Meslier ne pouvait-il exprimer avec plus de clarté tout ce dont son matérialisme était redevable à la vie paysanne ? Ni avec plus d'ironie ce que la pratique populaire pouvait, à ses yeux, avoir de supérieur à la démarche intellectuelle spéculative ?

### **Les sources restreintes d'une pensée sociale et politique athée**

Le matérialisme que Meslier élabore sans prétendre en être un théoricien, ni sans ambition de l'être, avec sa préoccupation de convaincre que Dieu n'est pas, se combine avec une critique sociale d'une exceptionnelle radicalité. Meslier est bien l'unique penseur révolutionnaire du XVIII<sup>e</sup> siècle en France avant la Révolution : Robespierre et Saint-Just eux-mêmes ne le sont pas à l'été '89 : ils le deviennent à la faveur des événements qu'ils comprennent et approuvent, et dont ils prendront la direction. Marat non plus n'exprime ouvertement rien en ce sens si ce n'est, quinze ans avant la Révolution, sa mention des « feux de la sédition » comme condition de la liberté que l'on trouve glissée dans ses *Chaînes*<sup>23</sup>. En appelant ouvertement à la révolution, en visant d'ailleurs aussi la monarchie absolue elle-même, Meslier fait figure de singulière exception.

Il arrive – lot de la pensée académique encore une fois sans doute qui, s'en défendant, prend parfois pour argent comptant ce qui a été un jour écrit et dont la répétition semble si aisément valoir démonstration – qu'on le classe parmi les penseurs utopistes du communisme<sup>24</sup>. Pourtant, rien de ce qui caractérise le genre ne se retrouve dans le *Mémoire*. Là où les utopistes se complaisent si souvent à décrire par le menu, avec force détails rigides, l'arsenal structurel et organisationnel censé préserver une égalité stricte entre les membres de la communauté, le projet de Meslier reste extrêmement vague et ouvert. Il est particulièrement discret sur les structures du pouvoir. Aucun mécanisme électif par exemple n'y est mentionné. Tout au plus trouve-t-on le souhait que l'autorité soit confiée à « de sages et prudents magistrats ». Au contraire de directives sur la forme que prendra cette société, Meslier semble faire confiance en la capacité des hommes, une fois les inégalités et injustices féodales supprimées, à s'organiser équitablement pour jouir pleinement de la vie. Pourquoi décrire des

<sup>21</sup> Tout au long des chapitres 87 à 89 et 91.

<sup>22</sup> Chap. 91 ; t. III, p. 99.

<sup>23</sup> Jean-Paul MARAT, *Les Chaînes de l'Esclavage*, Paris, UGÉ, 1972, p. 130.

<sup>24</sup> À la suite notamment de ce qu'en a écrit Bronislaw BACZKO (« L'utopie et la prophétie chez Meslier », dans *Le curé Meslier et la vie intellectuelle...*, op. cit., pp. 177-180).

règles d'organisation et de sociabilité qui, une fois les causes des dérèglements actuels disparues, s'imposeront d'elles-mêmes et comme naturellement, pour peu que l'on suive les « lumières de la seule raison » ? On est loin des prescriptions que l'on trouve à profusion chez More, Rabelais, Campanella et tant d'autres, comme après lui chez Dom Descamps et son utopie profondément passéiste et réactionnaire... Aucune vue égalitaire stricte non plus pour cette société communiste future, puisque la seule recommandation que fait Meslier est qu'il y ait une « juste subordination »<sup>25</sup> entre les hommes.

Pour construire sa critique de la société de son temps, Meslier dispose ici aussi de peu de sources écrites. Prenant parfois le pas sur sa propre expérience paysanne de l'oppression féodale, ces sources sont fort hétéroclites. Le « judicieux S<sup>r</sup> de Montaigne »<sup>26</sup>, son auteur de prédilection, de même qu'il l'ouvre souvent à la découverte des penseurs antiques comme Lucrèce, fait partie de celles-ci. Mais aussi d'autres comme *L'espion turc* de Marana ou le *Dictionnaire* de Moréri. On trouve également parmi les ouvrages que Meslier aime citer, *Les Aventures de Télémaque*, dont il semble ignorer que l'auteur en est ce Fénelon même qu'il contredit avec zèle pour construire son matérialisme dans les notes marginales à sa *Démonstration de l'Existence de Dieu*. Aussi La Bruyère, dans ses *Caractères* dont il rejoint et cite l'argumentaire critique. Ou encore *Les Éclaircissements de Mélon*, de Jean-Pierre Camus, évêque de Belley puis d'Arras, ami de François de Sales. Ce sont là des sources réformatrices et moralistes dans leur approche, mais toutes d'inspiration chrétienne. Même Pascal est cité une fois dans sa dénonciation de l'origine de la propriété<sup>27</sup> ! Meslier cite aussi des renseignements qu'il trouve dans *l'État de la France*, un annuaire administratif de son temps, ou dans le *Journal historique*. Mais également dans *L'Esprit du cardinal Mazarin* et dans deux autres ouvrages dont il s'inspire, et parfois même abondamment, comme le *Mémoires* de Commines, qu'il utilise pour dénoncer la taille et, plus étonnant peut-être encore, le *Salut de l'Europe*, pamphlet écrit par un défenseur de la ligue d'Augsbourg à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, nostalgique des « temps bénis » de l'aristocratie d'avant la montée en puissance du pouvoir royal centralisateur sous Richelieu, et dans lequel il trouvera l'essentiel de son argumentaire contre l'absolutisme. Ce sont là des textes d'obédience aristocratique que Meslier utilise pour les détourner dans le sens d'une critique populaire, faisant de lui un de ces très rares auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle qui s'en prennent ouvertement au pouvoir royal, et le seul à appeler au tyrannicide.

Frugalité et éclectisme des sources, faiblesse et limite de même de sa conception sociale ! À l'apparence, car celle-ci est plus solide et plus novatrice qu'il n'y paraît. On n'y trouve évidemment pas une critique des structures de la féodalité comme système d'exploitation et d'oppression. Ce serait d'ailleurs beaucoup demander à ce curé de campagne, dont l'horizon semble avoir été exclusivement limité aux villages environnants (si ce n'est son passage au séminaire de Reims, et la proximité de Charleville, de Mézières et de Sedan – dont il ne tire pas d'inspiration !) d'avoir une vue d'ensemble de l'organisation politique de la France. Qui d'ailleurs était à son époque à même de la fournir ? Qui aurait pu en envisager la critique des rapports sociaux d'exploitation de la paysannerie et des heurts du féodalisme avec l'absolutisme royal sous la poussée de la bourgeoisie<sup>28</sup> ? Observer, dépeindre, dénoncer, oui. Mais quant à exposer les ressorts et expliquer sinon même seulement décrire leurs mécanismes, voilà qui sera réservé au siècle ultérieur, issu de la Révolution, de l'explosion industrielle et de la dynamisation d'une histoire qui, sous l'Ancien Régime, paraissait exclure toute transformation radicale. On ne s'étonnera donc pas que Meslier ait lui-même procédé de

<sup>25</sup> Chap. 96 ; t. III, p. 145.

<sup>26</sup> Chap. 11 ; t. I, p. 91 (aussi au chap. 23, t. I, p. 223).

<sup>27</sup> Chap. 51 ; t. II, p. 85.

<sup>28</sup> Albert SOBOUL semble bien dur lorsqu'il reproche à Meslier de ne pas concevoir que « la monarchie centralisatrice ait pu jouer un rôle positif, ne serait-ce qu'en réduisant les privilégiés au rang de sujets voués à l'obéissance » (« Le critique social », dans *Œuvres de Jean Meslier, op. cit.*, t. I, p. CXXVIII).

façon fruste pour dénoncer ce qu'il appelle les « abus » de la société féodale. On le lui reprochera d'autant moins que, on le verra, sa critique, sous des aspects souvent descriptifs et routiniers, innove en bien des points. Mais de façon générale cependant, sa conception sociale paraît principalement statique, rurale et morale.

Elle est statique en ce que, tout en appelant à la révolution, la société que prône Meslier reste paysanne et les forces à l'œuvre qui pourraient la renverser n'y tracent pas de trajectoire. Les exploités et les religieux en moins, elle restera pareille dans ses composantes. S'il est question d'une quelconque évolution, c'est celle d'une dégradation avec, en filigrane, l'idée plus postulée qu'exprimée d'un état initial propre aux conceptions de l'âge d'or. En témoigne ces références aux « bons princes »<sup>29</sup> qui peuvent surprendre, on y reviendra, chez ce pourfendeur de la monarchie qu'est Meslier.

C'est une société essentiellement rurale en conséquence, dans laquelle l'activité industrielle est étrangement absente. Elle existait pourtant, et Meslier devait la connaître, que ce soit celle de Charleville avec la fabrique d'armes ou de Sedan et l'activité drapière par exemple. Des conflits du travail, incluant la grève, s'y déroulaient<sup>30</sup>. Sans doute cette activité était-elle largement liée à l'activité agricole, et les forgerons notamment, plutôt des cloutiers, étaient des paysans l'été, de même que les fileurs au rang desquels on compte sans doute le père de Meslier lui-même<sup>31</sup>. Ici encore, son silence sur l'activité industrielle ne doit pas être vu de façon anachronique. Il ne pouvait concevoir la révolution industrielle. Symptomatique à cet égard est le fait qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les penseurs politiques ne l'envisagent pas non plus encore. Ni Marat ni Babeuf par exemple, dont les conceptions sociales restent avant tout marquées par le poids omniprésent de l'activité agricole !

Enfin, la conception sociale de Meslier est largement morale. On y retrouve l'idée que les bonnes lois, à l'inverse des mauvaises, y font nécessairement les mœurs bonnes. C'est là une conception désuète mais que, à l'autre bout du siècle, les idéologues de la Révolution ne renieront pas non plus. De même que l'origine de l'appropriation privée vienne de l'avidité de quelques-uns à posséder pour eux seuls les richesses est une idée dont on peut souligner la naïveté, mais qui pourtant s'inscrit dans la même foulée que celle de penseurs contemporains de Meslier, ou d'une génération avant lui, et dont il ne viendrait à personne l'idée de contester la profondeur d'esprit et l'importance dans l'histoire de la pensée : Hobbes et Locke, par exemple, ne font rien d'autre que fonder leur conception de ce que doit être l'État, aussi divergente soit-elle, sur une base semblable où égoïsme et ambition, avidité et soif de posséder sont au fondement jamais moqué de leur pensée politique théorique.

Meslier, sur base de son expérience quotidienne, de son monde rural pétri tout autant d'inégalités criantes que de pesanteurs étouffantes, exprime pour les dénoncer les injustices dans les termes que son temps et son milieu lui permettent de concevoir. Plutôt que d'en souligner vainement les limites<sup>32</sup>, il convient d'en esquisser la portée. Parce que, de ces conceptions frustes de l'origine de la propriété, loin des réflexions de ces penseurs anglais,

<sup>29</sup> Chap. 47 et 96, t. II, p. 60 et t. III, p. 134.

<sup>30</sup> Voir par exemple Gérard GAYOT qui recense de nombreuses grèves (les « cabales » ou les « cloques ») dans l'industrie textile sedanaise à l'époque où Meslier était curé d'Étrépy ( « La longue insolence des tondeurs de draps dans la manufacture de Sedan au XVIII<sup>e</sup> siècle » (1<sup>ère</sup> partie), dans *Terres ardennaises*, n° 17, déc. 1986, pp. 22-27).

<sup>31</sup> Maurice DOMMANGET, *Le curé Meslier, athée, communiste et révolutionnaire sous Louis XIV*, Paris, Julliard, 1965, pp. 15-16.

<sup>32</sup> Ainsi que le fait Patrick DOUSSOT, parlant de « l'archaïsme de Meslier », sous le prétexte que « la révolution qu'il propose est celle d'un monde qui meurt » (dans *Le curé Meslier et la vie intellectuelle...*, op. cit., pp. 181-208 ; citation p. 200), ou Jean-Marie GOULEMOT qui lui dénie tout « progressisme » parce que, « en ce début de XVIII<sup>e</sup> siècle », le progressiste ne serait pas « celui qui demande l'abolition de la propriété » mais seul « le bourgeois qui la constitue aux dépens de la possession nobiliaire » (« Meslier et son discours sur l'histoire », *ibid.*, p. 218).

qui mènent à promouvoir soit l'absolutisme soit le libéralisme, Meslier raisonne en penseur du monde paysan asservi pour lequel le remplacement d'une élite féodale par une élite bourgeoise n'importe aucunement. C'est pourquoi, s'il peine à expliquer les origines de l'appropriation privée, ses raccourcis interprétatifs ne l'empêchent par contre aucunement, à la différence de Hobbes et Locke, d'envisager la propriété privée comme le fondement de l'injustice et de l'inégalité entre les hommes, et comme celui de l'exploitation et de l'oppression de ceux qui ne possèdent rien par ceux qui accaparent les richesses.

### **Un athéisme fondé sur une pensée contestataire paysanne**

L'ordre n'est pas sans intérêt dans lequel Meslier dénonce ce qu'il appelle dans la langue de son temps des « abus », c'est-à-dire des iniquités, ou encore des « erreurs », ce dernier terme revêtant une connotation d'imposture à laquelle il accorde ici tout son sens : celui d'erreurs voulues, délibérées, volontairement imposées. Il les reproche au christianisme et à l'Église :

la religion chrétienne souffre, approuve et autorise plusieurs abus qui sont contraires à la justice, à la droite raison et au bon gouvernement des hommes. Et qui plus est, elle souffre et autorise plusieurs vexations injustes, et même la tyrannie des rois et des grands de la terre.<sup>33</sup>

Parcourons ces « abus » dans l'ordre où il les propose. Le premier est le plus flagrant du point de vue de la communauté villageoise : l'inégalité des conditions des hommes. Non que Meslier prône l'égalitarisme politique puisque, pour autant qu'ils soient « justes », il juge nécessaires des rapports de « dépendance » entre les êtres humains, par ailleurs « égaux par la nature » :

Mais comme ils vivent en société et qu'une société ou communauté d'hommes ne peut être bien réglée ni se maintenir en bon ordre sans qu'il y ait quelque dépendance et quelque subordination entre eux, il est absolument nécessaire pour le bien de la société humaine qu'il y ait, entre les hommes, une dépendance et une subordination des uns aux autres. Mais il faut aussi que cette dépendance et que cette subordination des uns aux autres soit juste et bien proportionnée.<sup>34</sup>

Loin de toute conception anarchiste, Meslier ne récuse pas la nécessité de dirigeants. Le critère sur lequel il en évalue le bien-fondé est de savoir quels intérêts ils servent : ou bien ceux des puissants comme ce l'est maintenant, ou bien ceux du peuple comme ce devra l'être. La critique de Meslier n'est aucunement théorique, c'est à la paysannerie qu'il s'adresse explicitement pour dénoncer la noblesse, utilisant pour ce faire l'imagerie populaire, comme celle de l'analogie parasitaire ou diabolique :

On a bien raison de comparer ces gens-là à des vermines car, de même que la vermine est une mauvaise engeance qui ne fait qu'incommoder, qu'elle ne fait que manger et ronger continuellement le corps de ceux qui en sont infectés, de même aussi ces gens-là ne font qu'inquiéter, que tourmenter, que manger et ronger les pauvres peuples. [...] On vous parle, mes chers amis, on vous parle de diables, on vous épouvante même du seul nom de diable [...]. Mais sachez, mes chers amis, qu'il n'y a point pour vous de plus méchants ni de plus véritables diables à craindre que ces gens-là dont je viens de parler, car vous n'avez véritablement point de plus grands ni de plus méchants adversaires et ennemis à craindre que les grands, que les nobles et que les riches de la terre.<sup>35</sup>

Et lorsque Meslier y inclut « jusqu'aux moindres hobereaux de seigneurs de village », on le sent puiser sa pugnacité dans son expérience concrète, prenant fait et cause pour ses paroissiens, ses « chers amis », contre le seigneur local auquel il s'était confronté en 1716.

Plus étonnamment sans doute, Meslier dénonce sans complaisance ni apitoiement les mendiants. Cette prise de position est inscrite en creux de sa conception communiste : celle

<sup>33</sup> Chap. 41 ; t. II, p. 15.

<sup>34</sup> Chap. 42 ; t. II, p. 17.

<sup>35</sup> Chap. 43 ; t. II, pp. 26-27.



d'une société où l'oisiveté sera bannie et où chacun devra contribuer au bien social par un travail manuel, intellectuel ou même encore culturel – sa reconnaissance du travail des artistes, en contradiction ouverte, d'ailleurs, avec le mépris ecclésiastique dans lequel ces derniers sont tenus est, notons-le, innovante. Sa critique du vagabondage est aussi celle de son expérience villageoise. À son époque où la mendicité était – faire-valoir d'ailleurs de la charité chrétienne – acceptée, Meslier vise, non les pauvres jetés malgré eux dans l'exclusion, mais les bandes de vagabonds qui, se livrant au rançonnement<sup>36</sup>, « ne sont qu'à charge aux bons peuples » et « ne font métier que de gueuser et mendier lâchement leur pain »<sup>37</sup>.

Autre catégorie d'oisifs tenue en ligne de mire : l'Église. Meslier opère ouvertement une distinction entre le clergé régulier et le séculier : les moines, abbés et autres chanoines y sont dénoncés sans clémence, tandis qu'il ne tient pas pour entièrement parasitaire les curés et mêmes les évêques. Ces derniers, défend-il, pourraient – et, d'un côté déjà, peuvent – enseigner la morale et, débarrassés de leur mission religieuse, jouer le rôle de conscience sociale, éthique, culturelle, scientifique ou artistique, fonctions qu'il considère toutes comme contribuant au « bien public ». On ne peut pourtant déceler aucune ambiguïté par laquelle Meslier ménagerait le statut du curé parce qu'il en est un lui-même. Il ne manque pas en effet de dénoncer un peu plus loin la « profession des prêtres » comme « nuisible » et « pernicieuse »<sup>38</sup>, et on connaît sa tirade célèbre sur les « boyaux de prêtres »<sup>39</sup> ! Meslier prône ici la nécessité d'éducateurs du peuple, un rôle qu'il a vraisemblablement tenté de jouer ou, autant que son statut ecclésiastique le lui permettait sans paraître y déroger par trop, aimé jouer. En ce sens, il considère que, une fois escamotée la « détestable » besogne de devoir « maintenir les erreurs et les superstitions d'une fausse religion », la fonction dévolue aux prêtres d'enseigner la morale est utile « dans toutes les républiques bien réglées »<sup>40</sup>. Il le confirme dans sa « lettre à M<sup>rs</sup> les curés de son voisinage » où, fort de son expérience, il défend l'idée que les prêtres puissent être reconvertis en éducateurs populaires athées :

De qui, Messieurs, de qui les peuples recevront-ils ces règles et ces instructions de la véritable sagesse, si ce n'est de vous ? [...] C'est donc de vous particulièrement, Messieurs, que les peuples doivent recevoir ces règles et ces instructions de la véritable sagesse qui consiste à s'éloigner de toutes les erreurs et de toutes les superstitions, aussi bien qu'à s'éloigner de tous vices et de toutes méchancetés.<sup>41</sup>

Poursuivant sa dénonciation des abus que couvre le christianisme, Meslier rentre au cœur de sa critique sociale pour s'en prendre à « l'appropriation particulière que les hommes se font des biens et des richesses de la terre, au lieu qu'ils devraient tous également les posséder en commun et en jouir aussi également tous en commun »<sup>42</sup>. Même si l'on trouve ici, lorsqu'il énonce son modèle social communiste, une rare référence urbaine, c'est bien le modèle campagnard centré sur de petites communautés villageoises qui est la référence :

J'entends tous ceux d'un même endroit et d'un même territoire, en sorte que tous ceux et celles qui sont par exemple d'une même ville, d'un même bourg, d'un même village ou d'une même paroisse et communauté, ne composassent tous ensemble qu'une même famille se regardant et se considérant tous, les uns les autres, comme frères et sœurs et, par conséquent, qu'ils devraient

<sup>36</sup> Henri MANCEAU fait le point sur cette question dans une note annexe aux *Œuvres de Jean Meslier, op. cit.*, t. III, pp. 527-529.

<sup>37</sup> Chap. 44 ; t. II, p. 30.

<sup>38</sup> Chap. 47 ; t. II, p. 54.

<sup>39</sup> Chap. 2 ; t. I, p. 23. C'est pourquoi l'on ne peut parler à son égard, comme l'a avancé Miguel BENÍTEZ, de « mauvaise conscience », (« Jean Meslier, Hercule justicier, ou les contradictions d'un curé anticlérical, dans Jean MONDOT (dir.), *Les Lumières et leur combat. La critique de la religion et des Églises à l'époque des Lumières – Der Kampf der Aufklärung : Kirchenkritik und Religionskritik Zur Aufklärungszeit*. Berlin, Berliner Wissenschafts Verlag, 2004, p. 120.

<sup>40</sup> Chap. 45 ; t. II, p. 32.

<sup>41</sup> *Ibid.*, t. III, pp. 190 et 193.

<sup>42</sup> Chap. 48 ; t. II, pp. 60-61.

vivre paisiblement et en commun ensemble, n'ayant tous qu'une même ou semblable nourriture et étant tous également bien vêtus, également bien logés et bien couchés, et également bien chauffés, mais s'appliquant aussi également tous à la besogne.<sup>43</sup>

Une dénonciation concrète qui n'exclut pas quelques considérations morales à destination expresse de ses paroissiens et de « tous leurs semblables ». Celle-ci par exemple :

En un mot, les gens de bien souffrent très souvent dans ce monde-ci les peines que devraient souffrir les méchants, et les méchants y jouissent ordinairement des biens, des honneurs et des contentements qui ne devraient être que pour les gens de bien.<sup>44</sup>

En revanche, il importe de noter que, derrière cette conception spécifiquement destinée à son public populaire et qu'il assortit d'ailleurs de descriptions imagées et parlantes, Meslier pose aussi, hors de toutes considérations éthiques et morales, sa critique sociale en termes matérialistes. C'est bien en effet de cette appropriation privée que proviennent les iniquités et les oppositions qu'il décrit, non l'inverse. Il le note expressément dans le titre qu'il donnera dans sa table des matières au chapitre 48 qui est consacré à cette question :

Troisième abus [qui] est que les hommes s'approprient chacun en leur particulier les biens de la terre au lieu de les posséder et d'en jouir en commun, d'où naissent une infinité de maux et de misères dans le monde

Il l'exprime de façon très concrète. Sa formulation n'est cependant pas sans laisser poindre, sur un plan spécifiquement politique cette fois, une ambiguïté que je me voudrais d'occulter :

Il arrive encore, de cet abus dont je parle, que les biens étant si mal partagés entre les hommes, les uns ayant presque tout ou ayant beaucoup plus qu'il ne leur en faudrait pour leur juste portion et les autres, au contraire, n'ayant rien ou presque rien et manquant de la plupart des choses qui leur seraient nécessaires ou utiles, il arrive de là, dis-je, que naissent d'abord les haines et les envies entre les hommes. De là naissent ensuite les murmures, les plaintes, les troubles, les séditions, les révoltes et les guerres, qui causent une infinité de maux parmi les hommes.<sup>45</sup>

Ainsi, dans un même mouvement désapprobateur, Meslier glisse les « séditions » et les « révoltes » parmi les maux qu'entraîne l'appropriation privée. Il serait pourtant bien téméraire d'en conclure qu'il refuse l'action populaire contestataire. Plus heureusement pouvons-nous penser qu'il connaît pertinemment le sort réservé aux jacqueries et autres soulèvements paysans : celui d'une répression sans pitié et d'un découragement qui n'a d'égal que la désolation des masses. Comme tend à le montrer la gradation qu'il introduit dans son énumération, la concluant par le phénomène le plus violent que sont « les guerres », c'est plutôt cette violence sanglante dont sont victimes les masses populaires écrasées qu'il a à l'esprit. Comprendre autrement ce qu'il écrit ici serait erroné au regard de l'appel ouvert à la révolution qu'il lance en conclusion de son ouvrage et pour laquelle l'action et la violence des masses est, nous le verrons, centrale.

Retenons plutôt que Meslier, au travers de ces phrases à destination paysanne, exprime une vision particulièrement moderne de ce qu'est l'ordre social inégalitaire et injuste : fondé sur l'accaparement par une minorité des richesses, il favorise l'égoïsme des hommes et le malheur de la multitude. S'il voit, à l'instar d'auteurs contemporains, l'origine de l'inégalité dans la cupidité de quelques-uns, c'est en revanche pour lui cette inégalité elle-même qui corrompt aujourd'hui l'humanité en y introduisant et y entretenant le vice, le désir de posséder et autres « méchants » penchants.

Autre marque de l'inspiration villageoise et paysanne qui anime Meslier, le chapitre qu'il consacre à dénoncer les haines héréditaires opposant les hommes en de « vaines et injurieuses

<sup>43</sup> Chap. 48 ; t. II, pp. 61-62.

<sup>44</sup> Chap. 48 ; t. II, p. 65.

<sup>45</sup> Chap. 48 ; t. II, pp. 66-67.

distinctions de familles ». Il prend bien soin d'y dénoncer entre autres les « fausses imaginations et opinions que les hommes se mettent follement en tête qu'il y a des races de sorciers et de sorcières »<sup>46</sup>. Nul doute que, même s'il conclut ce court chapitre par la citation d'une page entière du *Télémaque*, il ait ici puisé dans sa propre expérience campagnarde et n'ait à l'esprit des scènes et des rumeurs dont il a été le témoin. On retrouve cette influence dans sa dénonciation de l'indissolubilité des mariages qui, tout empreinte de considérations pratiques, cache mal ses sources dans ce qu'il savait de la situation familiale de ses paroissiens, que ce soit par la confession ou par ce qui filtrait des confidences des villageois. Rien de libertin en effet dans cette critique du mariage chrétien. Ce sont ses conséquences néfastes auxquelles il s'en prend, tant pour les époux, hommes comme femmes, que pour les enfants et surtout les pauvres<sup>47</sup>.

Dans cette dénonciation de la morale religieuse qui rejoint sa critique sociale, Meslier se prononce pour la « communauté des enfants ». Aussi bien leur entretien « par les biens publics » que leur éducation en commun<sup>48</sup>. C'est un des rares points de la société communiste dont il esquisse les contours, avec ceux du partage en commun du travail où l'oisiveté n'aurait pas de place et où les richesses seraient partagées et appartiendraient à tous. Il inscrit cette société future dans l'assurance paysanne que, ne serait l'exploitation féodale qui l'en empêche, les seules ressources de la terre sont suffisantes pour satisfaire aux impératifs des subsistances :

Si les hommes possédaient et jouissaient également en commun, comme j'ai dit, des biens, des richesses et des commodités de la vie, s'ils s'occupaient unanimement tous à quelques honnêtes et utiles exercices ou à quelque honnête et utile travail du corps ou de l'esprit, et s'ils ménageaient sagement entre eux les biens de la terre et les fruits de leurs travaux et de leur industrie, ils auraient suffisamment lieu tous de vivre heureux et contents, car la terre produit presque toujours assez suffisamment et même assez abondamment de quoi les nourrir et les entretenir s'ils faisaient toujours un bon usage de leurs biens, et c'est fort rarement quand la terre manque à produire le nécessaire à la vie.<sup>49</sup>

Cette confiance dans les ressources de la terre que Meslier offre en complicité à son public paysan lui permet d'avancer plus loin dans l'argumentation qui nourrit sa dénonciation de la société féodale : c'est l'organisation politique injuste qui entretient la misère. Sans avoir lu La Boétie, sa critique politique de l'inégalité féodale en revêt ici incontestablement l'accent. Un accent boétien mâtiné de ruralité qui prend concrètement en considération les rapports d'exploitation féodaux pesant sur la paysannerie asservie :

Qu'est-ce que seraient par exemple des plus grands princes et des plus grands potentats de la terre si les peuples ne les soutenaient ? Ce n'est que des peuples (qu'ils ménagent cependant si peu) qu'ils tirent toute leur grandeur, toutes leurs richesses et toute leur puissance : en un mot, ils ne seraient rien que des hommes faibles et petits comme vous si vous ne souteniez leur grandeur.<sup>50</sup>

Meslier lie intimement la dénonciation sociale et la critique politique. Dans ce cadre, il s'en prend aussi, loin de l'horizon villageois borné qui est le sien, à l'absolutisme royal lui-même. Le souvenir des guerres de Louis XIV et des exactions qui s'ensuivent, nombreuses et terriblement éprouvantes dans cette région de passages des armées<sup>51</sup>, est bien évidemment encore fort présent. La critique de l'absolutisme que Meslier nourrit lui doit assurément

<sup>46</sup> Chap. 49 ; t. II, p. 68.

<sup>47</sup> Chap. 50 ; t. II, p. 72.

<sup>48</sup> Chap. 51 ; t. II, p. 81.

<sup>49</sup> Chap. 51 ; t. II, pp. 74-75.

<sup>50</sup> Chap. 51 ; t. II, p. 77.

<sup>51</sup> On en trouvera la recension dans Yvon ANCELIN, Serge DERUETTE, Marc GENIN, *Jean Meslier. Curé d'Étrépy (de 1689 à 1729). Athée et révolutionnaire* (préf. de Roland DESNÉ), n° 19 des *Cahiers d'Études ardennaises*, Charleville-Mézières, éditions Société d'Études ardennaises, 2011, pp. 77

quelque chose. Mais il construit également sa réflexion sociale à partir des rares sources à sa disposition dont, on l'a vu, celles qui défendent les intérêts de la noblesse opposée à l'absolutisme. Condamnant pourtant sans complaisance tous les grands de la terre, Meslier ne se prive pas d'utiliser ces sources aristocratiques. Vraisemblablement est-ce là qu'il y puise sa dénonciation toute particulière de la taille royale à l'intérieur d'un système d'impôts et de corvées sur lequel il n'insiste guère<sup>52</sup>.

La perception de la taille, déléguée à des collecteurs désignés par la communauté villageoise et laissée à leur arbitraire, occasionnait en effet bien des récriminations à l'intérieur des assemblées de village, masquant ainsi aux paysans les véritables responsables de leur exploitation. Meslier insiste sur les conséquences néfastes d'un tel système pour la prise de conscience révolutionnaire des masses :

Ils mettent par ce moyen le trouble et la division entre eux car, pendant que les particuliers de chaque paroisse sont en discorde, en haines et en contestations entre eux au sujet de la répartition particulière qu'ils sont obligés de faire entre eux des dites tailles – dont chacun d'eux se plaint d'en avoir trop et d'en avoir plus qu'il n'en devrait avoir par rapport à son voisin, qui est plus riche et qui aura peut-être moins de tailles que lui – [...], ils ne pensent seulement pas à s'en prendre à leur roi ni à ses ministres qui sont néanmoins la seule véritable cause de leur ruine, de leurs troubles et de leurs fâcheries, ils n'osent murmurer ouvertement contre leur roi ni contre leurs ministres.<sup>53</sup>

Les divisions et rancœurs qui naissaient des assemblées de village sont sans doute pour beaucoup dans le fait que, lorsqu'il esquisse les rapides contours de la société communiste future, Meslier ne tire aucune inspiration de cette institution qui traduit, du moins résiduellement, une forme de démocratie villageoise. Il préfère, on l'a vu, la direction de « sages et prudents magistrats ». De fait, à travers l'expérience qu'il en avait, il devait se méfier de cette pratique d'assemblées qui laissaient aux plus habiles et ambitieux le soin de défendre leurs propres intérêts particuliers aux dépens de ceux de la communauté.

### De l'athéisme à la révolution

De son ancrage dans la paysannerie, malgré les limites que cela impose, à partir du tremplin que cela constitue aussi, l'athée Meslier tirera un appel à la révolution sans égal en son siècle. Sa motivation est celle même qui l'a amené à écrire son énorme *Mémoire*. N'a-t-il pas lui-même subi, en défendant ses villageois contre l'arrogance du seigneur local, les foudres de son archevêque prenant fait et cause pour la noblesse, prouvant ainsi par l'évidence la collusion du clergé et de l'ordre féodal-monarchique<sup>54</sup> ? Muselé, la bataille ici perdue, Meslier n'a pas dû se résigner. Contre cette coalition où, répète-t-il aux paysans, « la religion et la politique s'unissent de concert pour vous tenir toujours captifs sous leurs tyranniques lois »<sup>55</sup>, la guerre restait à gagner. Son *Mémoire* est le premier jalon d'une stratégie de longue haleine. Les masses sont conviées à y figurer au tout premier plan. Mais les hommes « de bon sens et de probité » y sont appelés également pour leur « ouvrir les yeux », les soutenir et les diriger. Dans la « Conclusion de tout cet ouvrage », Meslier s'adresse aussi à eux et, dans sa « lettre aux curés du voisinage », à ses confrères. Sa stratégie révolutionnaire, telle qu'il l'expose, passe par cette combinaison de l'action de ces éveilleurs de conscience avec celle des masses. Celles-ci jouent bien un rôle central dans la révolution qu'il prône. Rien ne peut être fait sans elles, sans leur union et leur action. L'appel « Unissez-vous donc, peuples ! »

<sup>52</sup> Albert SOBOUL le note, de même que son « relatif silence » sur le prélèvement féodal et de la dîme (« Le critique social », *op. cit.*, t. I, pp. CXVII et CXX-CXXII)

<sup>53</sup> Chap. 53 ; t. II, p. 98.

<sup>54</sup> Voir le procès-verbal dressé par l'archevêque Mailly sur cette affaire, reproduit dans ANCELIN, *op. cit.*, pp. 44-47.

<sup>55</sup> Chap. 96 ; t. III, p. 139. Voir aussi à la note 47, une semblable citation extraite de son « Avant-propos ».

que Meslier lance apparaît ici dans toute l'ampleur et la force que lui confèrera un autre, célèbre, énoncé plus d'un siècle plus tard au cœur d'un monde cette fois industriel.

Pourtant, ici aussi, à travers à la radicalité du propos, l'on trouve l'expression de la frugalité des sources sur lesquelles Meslier s'appuie, de même que la faiblesse de ses connaissances historiques. Son éloge du tyrannicide par exemple, dont il a pu trouver l'idée mentionnée dans *L'Esprit du cardinal Mazarin*<sup>56</sup>, aussi hardi et audacieux soit-il, se fonde sur une argumentation peu cohérente et sans grande conscience historique. Puisant dans ce qu'il connaît d'histoire romaine, vraisemblablement dans le *Dictionnaire* de Moréri où il en trouve les mentions, il invoque Brutus et Cassius parmi les « généreux meurtriers des tyrans », ainsi que ceux de Caligula<sup>57</sup>, tout en faisant parallèlement l'éloge des « dignes empereurs » comme « les Trajan » et « les Antonin »<sup>58</sup>. C'est à coup sûr avec encore plus de faiblesse qu'il se réfère à Jacques Clément, le pourtant très catholique assassin d'Henri III, et à Ravillac, le mystique assassin d'Henri IV. Meslier devait connaître les motivations qui animaient ces deux régicides. Sans doute en a-t-il conscience puisqu'il prend soin de noter que c'est « à leur défaut » qu'il en rappelle la mémoire<sup>59</sup>. Mais qu'importent ici encore les mobiles de ces actes ! Et surtout, que devaient en savoir les paysans auxquels il s'adresse pour leur vanter le tyrannicide, sinon que des rois, qu'ils croient intouchables dans leur puissance, avaient pu être éliminés quelques générations avant la leur ? Le souvenir évanescent de ces assassinats royaux devait subsister parmi eux, sans pour autant que les raisons religieuses en aient été retenues. Et si tant est qu'elles l'eussent été, de quel poids auraient-elles pu peser face à ces actes édifiants dont la valeur exemplative seule importe à Meslier ?

Car c'est bien l'action des « peuples » qu'il vise à organiser, et c'est en conséquence bien eux qu'il exhorte à « secouer entièrement le joug de la tyrannique domination de vos rois et de vos princes »<sup>60</sup>. C'est à eux qu'il s'adresse, mondialement, lui qui dit vouloir « faire entendre [s]a voix d'un bout du royaume à l'autre, ou plutôt d'une extrémité de la terre à l'autre », lorsqu'il clame : « vous avez tous les moyens et toutes les forces nécessaires pour vous mettre en liberté et pour rendre esclaves vos tyrans mêmes » ; « excitez-vous et encouragez-vous les uns les autres » ; au lieu de « combattre les uns contre les autres pour le choix des tyrans [...] vous devriez vous joindre tous ensemble pour les détruire » ; « excommuniez-les entièrement de votre société » ; « abandonner entièrement leur service » ; « privez-les [...] de ce suc abondant qu'ils tirent par vos mains » ; « retenez vous-mêmes par vos mains toutes ces richesses »... C'est à eux aussi qu'il écrit : « Votre salut est entre vos mains », et qu'il expose son projet de société d'où seront exclus les puissants : « Vous serez misérables et malheureux, vous et tous vos descendants, tant que vous souffrirez la domination des princes et des rois de la terre »<sup>61</sup>.

Le chapitre conclusif de Meslier se termine pourtant à l'adresse des « gens d'esprit et de bon sens » et aux « personnes de probité »<sup>62</sup> qu'il appelle à ne pas garder le silence et à suivre son exemple et, s'ils n'osent pas plus que lui s'exprimer de leur vivant, à le faire de façon posthume. On y verra l'esquisse de la stratégie révolutionnaire qu'il mentionne déjà dans l'« Avant-propos » de son *Mémoire* et que l'on retrouve, ouvertement exposée, dans sa « lettre aux curés de son voisinage ». Il sait que la plus grande partie des opprimés « entrevoient déjà assez d'eux-mêmes les erreurs et les abus dans lesquels on les entretient »<sup>63</sup>, mais il sait même que les armes intellectuelles leur manquent pour

<sup>56</sup> Miguel BENÍTEZ, *Les yeux de la raison. Le matérialisme athée de Jean Meslier*, Paris, Honoré Champion, coll. Libre pensée et littérature clandestine, n°52, 2012, p.667, note 2).

<sup>57</sup> Chap. . 96 ; t. III, pp. 132 et 134.

<sup>58</sup> Chap. . 96 ; III, pp. 132-133.

<sup>59</sup> Chap. . 96 ; t. III, p. 134.

<sup>60</sup> Chap. . 96 ; t. III, p. 140, voir aussi pp. 145 et 155.

<sup>61</sup> Chap. . 96 ; t. III, respectivement pp. 129, 146, 147, 149, 153, 152, 146 et 139.

<sup>62</sup> Chap. . 96 ; t. III, pp. 157-170 (citation p. 159).

<sup>63</sup> « Lettre écrite par l'auteur à M<sup>rs</sup> les curés de son voisinage », *ibid.*, t. III, p. 195, *ibid.*, t. III, p. 195.

s'affranchir seules de l'abrutissement idéologique dans lequel on les maintient : « les peuples étant faibles et ignorants comme ils sont, note-t-il, ils ne sauraient voir ni découvrir par eux-mêmes les ruses et les artifices dont on se sert pour les tromper »<sup>64</sup>. La nécessité d'éveiller et d'aiguiser la conscience révolutionnaire des masses est au fondement de la motivation de Meslier à rédiger son manuscrit athée clandestin. Mais une chose est d'en exposer les arguments « par les lumières naturelles de la droite raison », une autre est qu'ils soient entendus et compris. C'est précisément pour cela que

ce serait affaire à tous les gens d'esprit et à ceux qui sont les plus sages et les plus éclairés à penser sérieusement à travailler fortement à une si importante affaire que celle-là [libérer les peuples de l'oppression] en désabusant les peuples des erreurs où ils sont, en rendant partout odieuse et méprisante l'autorité excessive des grands de la terre, en excitant partout les peuples à secouer le joug insupportable des tyrans.<sup>65</sup>

Destinée de prime abord à présenter son *Mémoire* à ses confrères, sa « lettre aux curés » vise surtout à les inscrire dans sa stratégie révolutionnaire. Meslier leur pose d'entrée de jeu la question du camp dans lequel ils veulent se situer : ou celui des « si détestables erreurs » et des « si détestables abus », ou celui « d'instruire les peuples » dans la « vérité », la « justice », les « vertus » et les « bonnes mœurs »<sup>66</sup>. Sa démarche vise à convaincre. Mais peut-elle, en si peu de pages, persuader et renverser la foi nourrie une vie entière par un prêtre ? Ne prend-il pas plutôt la précaution de dédouaner la démarche de confrères susceptibles de diffuser le *Mémoire* ? Dans son archevêché, à son époque, le clergé est loin de présenter l'image d'un corps clérical tout entier dévoué à la tâche pastorale. Les procès-verbaux des visites des archevêques en témoignent<sup>67</sup>. À moins d'une lieue de sa cure, Jadin, par exemple, le curé de Nouvion-sur-Meuse, est loin d'être un curé modèle, tancé par l'évêque pour délaissé sa paroisse et filer régulièrement en Hollande<sup>68</sup>. Meslier a pu s'en rendre compte : il n'était pas le seul curé contestataire ni le seul mécréant. Les allusions voilées que l'ont pouvait se risquer à faire entre confrères ont-elles aidé ? Le fait est que Meslier, fin connaisseur de la *Bible* pour en avoir mis de façon si systématique en évidence les erreurs et les trop humaines aberrations, a dû avoir bien du mal à penser que beaucoup de ses confrères aient pu croire pieusement tout ce bric-à-brac comme étant l'expression de la parole d'un « Dieu parfait ». Plus que certainement, il n'a révélé à personne le secret de la rédaction solitaire de son *Mémoire*. Mais ne peut-on penser que, derrière le soin avec lequel il convie ses confrères à se défier de leur « aveugle créance » et à ne pas « invectiver » contre lui, et les admoneste pour faire leur devoir bigot avec conscience sinon zèle<sup>69</sup>, Meslier tend aussi à les protéger contre toute accusation de complicité avec lui.

Au-delà de cette prudente considération, sa lettre convoque singulièrement ceux eux qui rejoindraient ses vues à jouer un rôle historique, et leur indique la voie à suivre pour ce faire : « De qui, Messieurs, de qui les peuples recevront-ils les règles et ces instruction de la véritable sagesse, si ce n'est de vous ? »<sup>70</sup> Meslier précise qu'« il ne s'agirait pas pour cela, à votre égard, de prendre les armes à la main » et qu'ils seraient bien plus efficaces en éclairant les masses par de « sages conseils », de « prudents avis » et de « doctes écrits »<sup>71</sup>. Il ne vise ici à rien d'autre qu'à initier un mouvement révolutionnaire dans lequel les masses trouveraient une direction, celle des curés et de tous autres gens « sages et de probité » qui en

<sup>64</sup> Chap. . 8 ; t. I, p. 69.

<sup>65</sup> Chap. 2 ; t. I, pp. 34-35.

<sup>66</sup> « Lettre aux curés... » ; t.III, p. 182.

<sup>67</sup> Dominique JULIA et Denis MCKEE, « Les confrères de Jean Meslier. Culture et spiritualité du clergé champenois au XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1983, t. LXIX, n°182, pp. 61-86.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>69</sup> « Lettre aux curés... » ; t.III, p. 182 ; t. III, pp. 185, 186 et 199.

<sup>70</sup> *Ibid.*, t. III, p. 190.

<sup>71</sup> *Ibid.*, t. III, p. 194.

rejoindraient la cause. À ces intellectuels donc de les éclairer, de les « désabuser » de leur croyances religieuses, de les conforter dans le sentiment que leur révolte qui sourd est juste et, surtout, de les organiser et en unir les combats. Alors qu'il vient de mettre en garde, parce qu'elle serait vouée à l'écrasement et au désespoir, contre toute révolte anarchique des peuples « contraints à se soulever » du fait de leur « misérable vie »<sup>72</sup>, Meslier précise le rôle des agitateurs et organisateurs révolutionnaires :

La plupart des peuples entrevoient déjà assez eux-mêmes les erreurs et les abus dont on les entretient. Ils n'ont besoin à cet égard que d'un peu d'aide et d'un peu plus de lumières pour en voir clairement la vanité et pour s'en délivrer entièrement l'esprit, mais ils ont bien plus besoin d'aide et surtout de bonne union et de bonne intelligence entre eux pour se délivrer de la puissance tyrannique des grands de la terre. Et c'est à cette bonne union et à cette bonne intelligence entre eux qu'il faudrait les exhorter.<sup>73</sup>

### Pour conclure

Meslier exhorte bien dans son *Mémoire* à un soulèvement populaire construit et organisé. C'est là son objectif central. Pourquoi, « tout faible et tout petit génie » que, dit-il lui-même, il puisse avoir<sup>74</sup>, se serait-il mis en tête d'écrire une théorie de l'athéisme et du matérialisme pour elle-même ? Son lourd texte sur lequel – peut-on arguer de ce qu'il dit lui-même<sup>75</sup> – il se crèvera les yeux, il le copie au moins quatre fois<sup>76</sup>, non par haine en soi de la religion et d'une Église qu'il doit servir, mais pour libérer le peuple de l'abrutissement religieux qui le maintient dans l'oppression, l'exploitation et la désolation.

Ce faisant, il retourne les vieilles certitudes paysannes bien ancrées, nourries de superstitions et de crédulité, en certitudes fondées sur la raison et l'assurance que Dieu n'est pas. Partant de ce démontage des motifs populaires de la foi, il en conserve la certitude heuristique inverse pour déconstruire l'argumentation cartésienne, délaissant – ou plutôt ignorant – le doute cartésien visant à prouver l'existence de Dieu, annexant au passage la certitude malebranchienne de l'existence d'un Dieu infini et parfait pour la retourner contre elle-même et fonder celle de l'existence de l'être en général, qu'il identifie à la matière, être infini mais imparfait. L'être divin immuable par lequel la religion consacre l'immuabilité de l'ordre terrestre ainsi expurgé, rien ne justifie plus cet ordre immuable. Meslier en a fait tomber le masque sacré. Comme la matière qui se transforme par elle-même, l'ordre social féodal que bénit l'Église peut être ainsi proclamé transformable. Il en puise la motivation dans le refus de l'asservissement de la paysannerie qu'il connaît et côtoie, et en affirme la nécessité. Prenant résolument le parti de « ses paroissiens » et de « tous leurs semblables », ceux qu'aux siècles suivants Eugène Pottier puis Frantz Fanon appelleront les « damnés de la terre », c'est encore à partir d'eux qu'il élabore son projet et son programme révolutionnaires.

Construisant l'athéisme et le matérialisme à partir de ses moyens propres et restreints, tout à la fois produit et expression du monde paysan de l'Ancien Régime, Meslier trouve aussi en cette humanité souffrante les raisons d'appeler à la révolution et de prôner l'abolition de l'appropriation privée des richesses et de la terre. La Révolution qui bouleversera la France et le monde n'est pas loin, une vie d'homme à peine la sépare de la rédaction du *Mémoire*. Et si elle ne permettra pas l'impossible société communiste agraire, le soulèvement général de la paysannerie qui l'a nourrie montrera que l'ordre féodal et monarchique pouvait être transformé, et qu'il devait l'être. L'athéisme, pensé d'en bas, partait avec bien des handicaps sur celui qui était pensé d'en haut, mais il possédait aussi sur lui cet avantage capital d'inclure

<sup>72</sup> *Ibid.*, t. III, p. 191.

<sup>73</sup> *Ibid.*, t. III, p. 195.

<sup>74</sup> Chap. 2 ; t. I, p. 37.

<sup>75</sup> Lettre « à Monsieur Monsieur le curé de... », *ibid.*, t. III, p. 206

<sup>76</sup> Miguel BENÍTEZ, dans sa récente somme sur le *Mémoire*, a montré de façon définitive que Meslier en avait écrit lui-même au moins une quatrième copie (*Les yeux de la raison, op. cit.*, pp. 16 et 694sq.).

dans ses ressorts le refus d'une oppression qui n'était pas seulement idéelle, mais également sociale. Il n'est pas dit que, au travers des formes nouvelles qu'a prises et que prendra le monde, l'histoire ne lui donnera pas un jour raison.